



# Animateur

# Animatrice radio

Alliée aux bénéfices de l'alternance en entreprise, notre formation vous donnera toutes les compétences pour exercer le métier d'animateur animatrice radio, afin d'évoluer sur différents types de radios, locales, régionales ou nationales.



## **DURÉE**

630h de formation réparties sur 14 mois. Début le 19 octobre 2026 à Montpellier (34)

## **OBJECTIFS**

- Ecrire pour la radio
- Animer pour la radio
- Maîtriser les outils techniques et la réalisation
- Communiquer
- Participer au développement de sa radio

Cette formation permet de se former au métier d'animatrice animateur radio et de viser l'obtention du Titre à Finalité Professionnelle d'Animateur radio, enregistrée au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles (N°39756) depuis le 31-10-2024 par la CPNEF de l'Audiovisuel.

Niveau 5 (Bac+2)

## **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- Présentiel
- Distanciel (10%)

## **MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

- Méthode participative, active avec des exercices ludiques permettant à chaque participant de s'impliquer, d'apprendre et d'expérimenter sur ses propres projets.
- Salle de formation équipée (écran, paperboard...)
- Studio de radio et matériel mis à disposition (enregistreur, casque, micro)

## MODALITES D'EVALUATION

- Le ou la participante répond à un questionnaire de positionnement en amont de la formation, afin d'aider l'équipe pédagogique à adapter si besoin la formation.
- Un questionnaire à l'entrée et la sortie de la formation permettra d'évaluer l'atteinte de l'objectif final.
- Evaluation formative tout au long de la formation à travers la réalisation de mise en situation sur les thèmes et sujets de chaque participant.
- Evaluation finale sur des épreuves validant l'obtention ou non du diplôme.

## ACCESSIBILITE

Nous adaptons le plus possible le contenu et le déroulé de nos formations aux besoins spécifiques (adaptation pédagogique, logistique, organisationnelle, handicap...).

Pour assurer une prise en compte de vos besoins spécifique, merci d'en faire part :

- lorsque vous complétez votre questionnaire de prise en compte des besoins
- lors de votre entretien avec un conseiller

En cas de questions, contactez par mail [florian.lebars@laskol.fr](mailto:florian.lebars@laskol.fr)

## FORMATRICES & FORMATEURS

Nos formatrices et formateurs sont toutes et tous professionnel.le.s des métiers de la radio, et sont également formés aux méthodes de pédagogie active.

## DESCRIPTION / CONTENU

Notre formation longue Animateur Animatrice radio permet aux stagiaires d'acquérir de nombreuses compétences nécessaires pour exercer les métiers de l'animation radio.

Composée de 18 semaines de sessions théoriques/pratiques avec une vingtaine de formateurs et formatrices, professionnels expérimentés de la radio, notre formation met l'accent sur la pratique dans les conditions de travail d'une structure professionnelle.

Ces semaines de formation sont entrecoupées de périodes en entreprise, afin de mettre en pratique les compétences acquises durant les semaines de formation.

Le parcours de formation s'étale sur un an.





## CALENDRIER

Le rythme de l'alternance se veut le plus immersif possible, avec **une alternance deux semaines/deux semaines puis une semaine/trois semaines.**

Vous revenez ensuite régulièrement en centre afin de poursuivre votre apprentissage.

2  
0  
2  
6

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

2  
0  
2  
7

Janvier						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

En jaune les temps en centre, en rose les temps à distance, en bleu les périodes en entreprise

## FINANCEMENT

Prise en charge intégrale des coûts de formation si contrat d'alternance

Direct : 6.300 € (possibilité par le CPF)

## VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER?

Voici les différentes étapes :

1 - Complétez le questionnaire suivant : <https://forms.gle/krDgXrNLriHzwAFx5>

2 - Nous vous recontactons pour un entretien de sélection

3 - Une fois votre candidature validée par nos services, vous pouvez démarcher une entreprise pour trouver un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

# L'alternance



Formations & Services  
Radio & Podcast

S'engager dans un parcours de formation en alternance peut soulever de nombreuses questions.

Voici ici quelques réponses !



L'intérêt de l'alternance pour vous est double :

- vous vous formez en centre, et vous appliquez directement en entreprise ce que vous avez appris
- le coût pédagogique de votre formation est totalement pris en charge

Il existe différentes aides, en fonction de votre statut, en **contrat d'apprentissage** ou en **contrat de professionnalisation**. Voici un comparatif :

## Contrat d'apprentissage



Différentes aides possibles pour le logement : APL, Mobili-Jeunes, Action Logement...)



Accès aux restaurants universitaires avec votre carte et prise en charge possible par l'OPCO



Avantages à demander auprès de la SNCF et du réseau TER Occitanie  
Prise en charge possible auprès de l'OPCO



Accès à la mutuelle de l'entreprise  
Possibilité d'obtention de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S)



Rémunération en fonction de différents critères, possibilité de complément avec la prime d'activité

## Contrat de professionnalisation

Prise en charge des frais d'hébergement possible pour tout ou partie par l'OPCO de votre entreprise

Prise en charge possible par l'OPCO

Prise en charge à 50% par l'employeur, avantages à demander auprès de la SNCF et du réseau TER Occitanie  
Prise en charge possible auprès de l'OPCO

Accès à la mutuelle de l'entreprise

Rémunération en fonction de différents critères, possibilité de complément avec la prime d'activité

Il existe également d'autres aides, dans d'autres domaines. Afin de vous informer sur vos droits, n'hésitez pas à consulter les deux liens suivants :

[Contrat d'apprentissage](#)

[Contrat de professionnalisation](#)

Contact : 02 99 57 06 24 - mail : [alternance@laskol.fr](mailto:alternance@laskol.fr)